



en fête – AAF

PV du 5 octobre 2018
A 17h00 au BARRYLAND

CREATION de l'ASSOCIATION DE L'ABEILLE EN FETE (AAF)

1. Salutations – ouverture de séance

Michel Rausis ouvre la séance en saluant les personnes qui ont pris la peine de venir à la création de l'association ; une liste de présences circule. L'OJ est projeté sur l'écran dans la salle mise gratuitement à disposition par le Barryland qui s'intéresse aux objectifs de l'AAF. Michel les remercie.

Il annonce que plusieurs sociétés et de nombreuses personnes se sont excusées. Michel explique les raisons qui ont poussé le « futur » comité à créer cette association : celles-ci sont citées dans le courrier qui a été adressé aux membres des sociétés d'apiculture du district d'Entremont et de Martigny ainsi qu'aux personnalités politiques fédérales, cantonales et communales.

2. Objectifs de la création d'une Association

Pierre-André Pellissier présente ces objectifs qui sont cités dans les statuts et que tous les membres présents ont reçus lors de l'invitation à cette assemblée. Il les commente en insistant particulièrement sur les manifestations auxquelles l'AAF participera dès le mois de novembre prochain (Epicuria du 23 au 25 novembre au CERM).

3. Présentation et adoption des statuts

Paul Gay-Crosier projette les statuts en les commentant ; comme tous les membres les ont reçus, il ne passe pas en revue tous les articles mais insiste sur le rôle du comité, les catégories de membres et le rôle de l'AG. Il mentionne également que l'AAF devient propriétaire du matériel mobile découlant des 3 manifestations de l'Abeille en Fête réalisées au CERM en 2006, 2010 et 2016. Ainsi que du capital restant des 3 fêtes. Aucune question n'étant posée, Michel Rausis demande à l'assemblée si elle accepte ces statuts : cela se fait par main levée à l'unanimité.

4. Proposition des membres du comité et validation par l'AG

Michel Rausis présente chaque « candidat » au comité individuellement, tous apicultrice ou apiculteurs et tous prêts à s'investir pour que cette nouvelle association réussisse. Michel Rausis, Pierre-André Pellissier et Paul Gay-Crosier ont été membres des comités de L'Abeille en Fête 2006, 2010 et 2016 ; Clément Formaz de celle de 2016 et Corinne Brunet est nouvelle, ayant une expérience d'apicultrice en France.

Il pose la question à l'assemblée pour connaître l'intérêt d'une ou d'un participant à faire partie de ce comité. Brigitte Dorsaz D'Alessio, elle aussi apicultrice, se dit intéressée. Les personnes présentes acclament les 6 candidats qui forment ainsi le premier comité de l'AAF.

5. Présentation du président et acceptation de l'AG

Pierre-André Pellissier présente Michel Rausis comme futur président et celui-ci est acclamé par l'assemblée, conformément aux statuts.

Le comité se présente donc ainsi :

Michel Rausis	président
Pierre-André Pellissier	vice-président
Paul Gay-Crosier	secrétaire
Clément Formaz	caissier
Corinne Brunet	responsable de la communication
Brigitte Dorsaz D'Alessio	membre

6. Nomination des contrôleurs de compte

Paul Gay-Crosier présente 2 candidats, un représentant de chacune des 2 sections : pour Martigny (Jean-Pierre Biselx, présent à l'AG) et pour l'Entremont (Bertrand Coppey, excusé). L'assemblée ratifie cette présentation.

7. Info presse

Corinne Brunet présente l'information (annexée à ce PV) qu'elle va transmettre à la presse le lendemain de cette réunion : Le Nouvelliste, La Gazette de Martigny, Rhône FM, Canal9, L'écho des Dranses et Carrefour. Aucune remarque n'est formulée. Elle nous parle des démarches entreprises auprès des écoles de Trient et de Finhaut afin d'obtenir une ruche « école » et afin que les élèves puissent être sensibilisés à l'apiculture et par ce biais, à l'écologie avec l'aide de 2 apiculteurs (Pierre-André Pellissier et elle-même)

8. Divers, questions de participants

Selon la promotion susmentionnée, Jean-Pierre Biselx (président de la section de Martigny) propose d'acheter du matériel apicole utilisable pour les écoles afin que les apiculteurs de l'AAF puissent l'emprunter lors de conférences ou de visites de ruchers avec les classes.

De même la « Balade du miel » (panneaux didactiques identiques à ceux du parcours autour de la SUVA à Sion) devrait être disposée aux abords des écoles avant la « leçon de chose », ou à proximité du rucher visité par les classes. L'AAF en formation a déjà fait l'acquisition de ces panneaux. Elle a également acquis une « ruche cheminée » (photo ci-jointe) qui devrait être placée dans les jardins de Barryland.

Corinne Gabioud (Conseillère apicole et future certifiée apicultrice) annonce qu'elle dispose de plusieurs PowerPoint (PPT) en lien avec divers sujets en apiculture et adaptés selon le degré scolaire et qu'elle les met à disposition de l'AAF. Elle est remerciée.

Brigitte Dorsaz D'Alessio nous informe qu'elle possède un jeu sur l'apiculture comme « Le jeu de l'oie » existant jadis ; certes, de confection artisanale et en pièce unique, selon ses mots.

Ihab Al Mass demande si la création d'un site internet est envisagée et il propose ses services ; Pierre-André Pellissier lui répond que le site existe déjà et que la création de l'assemblée de ce soir y est déjà annoncée : www.labeilleenfete.ch

Jean-Pierre indique qu'un inventaire du matériel acquis lors des trois éditions de l'Abeille en Fête a été établi (prévoir d'acheter des voilettes pour enfants). Tout en indiquant cela, il demande à ce qu'un inventaire de savoirs et de compétences (immatériel) soit également établi comme, par exemple, les PPT de Corinne Gabioud.

M. Benjamin Roduit, Conseiller National, a été sensibilisé à la problématique de la survie des abeilles par ApiSuisse et il nous soutient sur l'enjeu de nos avettes. Il suit de près les démarches afin d'éliminer du circuit les produits de traitements agricoles néfastes aux abeilles. Le but étant que l'évolution de l'agriculture concorde avec l'évolution de l'apiculture sans que l'un péjore l'autre. C'est une des préoccupations des Chambres fédérales. Il remercie l'Association du travail entrepris et des intentions envisagées afin de sensibiliser la jeune génération.

La parole n'étant plus demandée, le président Michel Rausis clôt l'assemblée constitutive de l'Association de l'Abeille en Fête. Il est 18h05.

Paul Gay-Crosier invite les participants à partager l'apéritif dînatoire qui est servi au restaurant « Le Collier d'Or » dans les locaux du Barryland.

Paul Gay-Crosier, secrétaire de l'AAF
Octobre 2018